



## Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 avril 2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15  
Présents : 8  
Absents : 7  
Qui ont donné pouvoir : 3

### Date de la convocation

19/04/2024

### Date de mise en ligne

26/04/2024

### Publication ou notification le

Le jeudi 25 avril 2024 à 14h30.

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, le maire.

Présents : Jean Paul ANTONA, Jacques ETTORI PERETTI, Lucien LACOMBE, Dominique PELLETIER, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Absents : Henri ANTONA (absent excusé), Olivier FRANCESCHI (excusé, a donné procuration à Félix PERETTI), Céline BATTISTI POGGI (excusée, a donné procuration à Dominique PELLETIER), René MAILLET (excusé, a donné procuration à Jean Paul ANTONA), François-Joseph FOTI (excusé), Julien PERETTI, Alexandre PERETTI.

Le quorum est atteint :                    oui                     non

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire(s) de séance : Jean Paul ANTONA

### **Objet de la délibération : Approbation d'une convention de mise à disposition de matériel incendie**

Le Président de séance expose au conseil municipal que la commune est compétente en matière de lutte incendie. A ce titre il convient de disposer de matériel sur le territoire de la collectivité. Le Président de séance propose au conseil la signature d'une convention location avec M. Julien Peretti pour la mise à disposition d'un hangar de tuyaux de deux bâches d'eau ainsi que d'un véhicule de pompier en prêt à usage au lieu-dit SAPARELLA.

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention, :

L'AUTORISE à signer la convention présentée en annexe de la présente délibération

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre, le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait conforme

